

GOELO PLOUHA RANDO

24 Keraoult

22580 Plouha

association de randonnée pédestre fondée en 2007

adhérent FFRP n° 5459

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JUILLET 2017

Sur convocation du 24 juin 2017,

Mesdames Marie Thérèse GIQUEL, Annick LEMEE et Agnès MARTIN,

Et messieurs Jean Marc BUTSTRAEN, Jean COMPAGNON et Serge LE FLOCH

Se sont réunis en Conseil d'Administration,

chez Monsieur et Madame BUTSTRAEN, 5, Kerflech à PLOUHA

Absent excusé : Francis BOIVIN

Les questions suivantes ont été examinées

FREQUENCE DES RANDONNEES HEBDOMADAIRES

Il est apparu que la périodicité des randonnées hebdomadaires actuellement fixée en alternance le vendredi et le dimanche pouvait être de nature à réduire la fréquentation aux sorties organisées par notre association : le dimanche étant réservé à la famille ou à la participation de manifestations locales (Braderies – fêtes religieuses – spectacles etc...)

Ceci a amené à la consultation des membres de l'association sur trois hypothèses :

Vendredi + dimanche (comme actuellement)

Vendredi + samedi

Vendredi + mercredi après midi

14 membres de l'association ont répondu – 4 membres n'ont pas fait connaître leur avis

Résultat :

Proposition vendredi + samedi a recueilli 3 pour sur 14 réponses

Proposition vendredi + dimanche a recueilli 3 pour sur 14 réponses

Proposition vendredi + mercredi après-midi a recueilli 8 pour sur 14 réponses

Cette dernière proposition est donc adoptée.

Il résulte de cette consultation qu'à compter de la rentrée de septembre 2017 le programme des randonnées hebdomadaires sera modifié en conséquence les sorties seront fixées alternativement : la journée du vendredi --- l'après-midi du mercredi de la semaine suivante.

Ceci sera proposé aux visiteurs du FORUM des associations le 9 septembre 2017 à l'Hermine auquel GPR participera.

Les observations et réactions recueillies lors de ce FORUM seront communiquées aux membres de l'association lors de la prochaine assemblée.

PROGRAMME DES RANDONNEES SEPTEMBRE 2017/DECEMBRE 2017

Les membres du Conseil ont établi, sur cette fréquence, le programme des randonnées à effectuer jusqu'à la fin d'année 2017 soit 15 sorties en alternative le vendredi et mercredi après-midi,

Du mercredi après-midi 6 septembre au mercredi après-midi 13 décembre 2017 dernière sortie de 2017 avant la trêve de Noël.

Ce programme des randonnées sera communiqué par INTERNET et figurera sur le BLOG de l'association

PROCHAINES REUNIONS DE GPR

La date de la prochaine assemblée sera fixée au 29 septembre 2017 salle CALMETTE ou sinon 6 au octobre 2017 (selon disponibilité de la salle).

Le prochain Conseil d'administration est fixé au vendredi 15 décembre 2017.

Repas de fin d'année

Le Conseil recherchera une formule de repas de fin d'année, pouvant répondre aux vœux des participants qui seront exprimés lors de la prochaine assemblée.

FORUM DES ASSOCIATIONS

GPR participera au FORUM des ASSOCIATIONS organisé le samedi 9 Septembre 2017 à l'HERMINE de PLOUHA

Jean COMPAGNON et Francis BOIVIN assureront une permanence.

COTISATIONS

Il sera proposé à la prochaine assemblée de fixer comme suit le tarif des cotisations 2017/2018

37€ cotisation à GPR (12€) + licence FFRP (25€ assurance IRA incluse)

12€ cotisation à GPR (membre licencié FFRP par une autre association)

SEJOUR 2018

L'année 2016/2017 s'est déroulée sans que soit proposé de mini-séjour pouvant convenir à la structure actuelle de GPR et au coût acceptable.

L'organisation de séjour dans des régions non visitées (Alsace, Alpes, Pyrénées ...) pose problème : le kilométrage important pour atteindre la destination peut impliquer la nécessité d'effectuer le voyage en deux fois et l'allongement du séjour.

De même les tarifs des hôtels et lieux d'hébergement de randonneurs tendent à excéder les budgets habituellement fixés pour nos séjours.

D'autre part l'expérience acquise lors des précédents séjours permet de fixer le cadre de ces mini séjours :

- nécessité d'une parfaite information préalable des caractéristiques des circuits proposés et des difficultés des randonnées (difficultés – longueurs – dénivelées) durant le séjour,
- le respect d'une bonne entente du groupe et de la convivialité pour permettre à chacun d'apprécier à son rythme les randonnées du séjour.

Pour 2017/2018 le conseil d'administration étudiera de nouvelles pistes pouvant satisfaire le plus grand nombre de membres de l'association qui se seront exprimés lors de la prochaine assemblée

COVOITURAGE

La question de la forfaitisation des frais de covoiturage a été posée par Marie Thérèse GIQUEL

La discussion révèle qu'il n'est pas simple d'organiser un covoiturage par roulement (chacun mettant à disposition à tour de rôle son véhicule)

Le dispositif actuel fixe un tarif au kilomètre permettant d'indemniser les chauffeurs qui devrait permettre une adaptation de bon sens nécessaire pour conserver la convivialité du groupe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19heures 45

Les membres du Conseil remercient Jean Marc et Geneviève pour leur excellent accueil

Le président